



ATTESTATION POUR LA DELIVRANCE DE LA QPDD

(attestation établie par l'officiel désigné responsable de l'épreuve en vol
à transmettre, accompagnée du livret de notation,
au CRAM par le président du club organisateur de l'épreuve)

CANDIDAT NOM: Prénom :

Date de naissance : N° de licence FFAM :

Adresse :

Tel : e.mail : @

Intitulé du club (dans lequel le candidat est licencié) :

N° affiliation du club : | _ | _ | _ | _ |

N° du CRAM : |3|0| _ | _ |

QPDD PASSEE

TYPE : Avion Hélicoptère Jet Planeur Aérostat

NIVEAU : A1 A2

EPREUVE

Effectuée le : à

Intitulé du club organisateur :

N° affiliation du club : | _ | _ | _ | _ |

N° du CRAM : |3|0| _ | _ |

1^{er} officiel NOM: Prénom :

Club d'appartenance :

N° affiliation du club : | _ | _ | _ | _ |

N° du CRAM : |3|0| _ | _ |

Signature:

2^{ème} officiel NOM: Prénom :

Club d'appartenance :

N° affiliation du club : | _ | _ | _ | _ |

N° du CRAM : |3|0| _ | _ |

Signature:

Date et signature du président du club organisateur de l'épreuve :

CADRE RESERVE AU CRAM

(bulletin à transmettre au plus tôt à la FFAM)

Date de réception de l'attestation :

Validation : OUI NON

Signature du président du CRAM :

INFORMATIONS

Types et niveaux de QPDD

La QPDD comprend cinq types de qualification :

- Avion (propulsion par moteur à piston ou électrique) ; ce type inclut les hydravions, les racers et les autogyres.

Niveau A1 moins de 7 Kg, A2 de 7 à 25 Kg

- Hélicoptère
- Jet.
- Planeur (ou motoplaneur).
- Aérostat.

Remarque : il n'est pas prévu de qualification pour les aéromodèles à pulsoréacteur ; une présentation en vol d'un tel aéromodèle donnera donc lieu à un traitement spécifique.

Epreuve de qualification

L'épreuve de qualification est basée sur une épreuve en vol qui a pour but de vérifier que l'intéressé est techniquement capable de faire évoluer son aéromodèle devant un public en respectant les règles de sécurité. L'épreuve en vol doit se dérouler en extérieur. L'épreuve en vol doit être effectuée avec un aéromodèle correspondant au type et niveau de qualification visée.

Le programme de vol sera adapté au type de qualification recherché

Pendant tout le vol, le candidat ne doit pas quitter l'emplacement qui lui aura été défini. Les manœuvres à effectuer sont définies dans le carnet de notation de la catégorie. Les manœuvres effectuées sont appréciées selon trois niveaux parfait (1), acceptable(2), dangereux (3). La QPDD sera délivrée selon un calcul du résultat défini dans le tableau ci-dessous.

Contrôle de l'épreuve

Le contrôle d'une l'épreuve de qualification de pilote de démonstration doit être assuré par deux officiels certifiés originaires de deux clubs différents. La désignation des deux officiels est de la responsabilité du président du CRAM ; le président de CRAM désigne un des deux officiels comme responsable de l'épreuve.

Calcul du résultat

AVION	PLANEUR (Motoplaneur)	HELICOPTERE	AEROSTATS	JET	DECISION
100% notes en 1 OU Moins de 9 notes « 2 »	100% notes en 1 OU Moins de 5 notes « 2 »	100% notes en 1 OU Moins de 5 notes « 2 »		100% notes en 1 OU Moins de 8 notes « 2 »	ADMIS
9 ou 10 notes en « 2 » OU 1 note en 3	5 ou 6 notes en « 2 » OU 1 note en 3	5 ou 6 notes en « 2 » OU 1 note en 3		8 ou 9 notes en « 2 » OU 1 note en 3	NOUVEL ESSAI
Plus de 10 notes en « 2 » OU Plus de 2 Notes en 3	Plus de 6 notes en « 2 » OU Plus de 2 notes en « 3 »	Plus de 6 notes en « 2 » OU Plus de 2 notes en « 3 »		Plus de 9 notes en « 2 » OU Plus de 2 Notes en 3	NON ADMIS